FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAX-ATOMISEUR Nettoyeur d'injecteur de carburant

Section 1. Identification

identificateur de produit GHS

: MAX-ATOMISEUR Nettoyeur d'injecteur de carburant

Code produit

: 18000

D'autres moyens

: Indisponible.

d'identification Type de

produit : Liquide.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations identifiées

Indisponible.			
Utilisations déconseillées	Raison		
Indisponible.			

Coordonnées du fournisseur

: Royal Purple, Inc.

1 Royal Purple Lane Porter, Texas

77365 USA

Téléphone: 281-354-8600 Téléphone d'urgence: 281-354-8600

numéro de téléphone d'urgence (avec les heures d'ouverture)

: 24 h. CHEMTREC 1-800-424-9300 / 1-703-527-3887 internationale

Section 2. Identification des dangers

Statut OSHA / HCS

: Ce matériel est considéré dangereux selon la norme OSHA Hazard Communication

(29 CFR 1910.1200).

Classification de la substance ou du mélange

: IRRITATION DE LA PEAU - Catégorie 2

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (EXPOSITION UNIQUE) (effets narcotiques) Catégorie 3

DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 DANGER AQUATIQUE (AIGUË) - Catégorie 2 DANGER AQUATIQUE (LONG TERME) -

Catégorie 2

Pourcentage du mélange constitué de composants (s) de toxicité inconnue: 92,5% Pourcentage du mélange constitué de composants (s) de dangers inconnus pour l'environnement aquatique: 7,5%

Éléments d'étiquetage SGH

pictogrammes de danger







mot signal

: Danger

Mentions de danger

: Provoque une irritation de la peau.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence et vertiges. Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

Conseils de prudence

Général

: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. Si un avis médical est nécessaire,

à disposition le récipient ou l'étiquette.

La prévention

: Porter des gants de protection. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet

l'environnement. Évitez de respirer les vapeurs. Se laver soigneusement les mains après la manipulation.

 Date d'édition / Date de révision
 : 05/06/2015
 Version : 0,01
 1/10

Section 2. Identification des dangers

Réponse

: Recueillir le produit répandu. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne pas faire vomir. AVEC LA PEAU: Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Espace de rangement

: Garder sous clef.

Disposition

 Éliminer le contenu et contenant conformément aux règles locales, régionales, nationales et réglementations internationales.

Risques non classés ailleurs

numéro CAS / autres identifiants

: Aucun connu

Section 3. Composition / informations sur les composants

Substance / préparation

: Mélange

D'autres moyens

: Indisponible.

d'identification

Numero CAS

: N'est pas applicable

nom des composants	%	Numero CAS
Distillats (pétrole), hydrotraités	≥75 - <90	64742-47-8

Toute concentration présentée comme une plage est de protéger la confidentialité ou est due à la variation de lot.

Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, selon les connaissances actuelles du fournisseur et dans les concentrations d'application, sont classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

limites d'exposition professionnelle, le cas échéant, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Lentilles de contact

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

peau

Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le secouriste doit porter un appareil respiratoire masque approprié ou autonome. Si elle ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Il peut être dangereux pour la personne l'aide à donner la respiration artificielle bouche-à-bouche. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre anti-poison ou un médecin. Si elle est inconsciente, placer en position de récupération et consulter un médecin immédiatement. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements comme un col, une cravate, une contrus ou contru

Contact avec la

Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.

Ingestion

:::: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre anti-poison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires le cas échéant. Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si le matériel a été avalé et la personne exposée est consciente, donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade comme vomissements peuvent être dangereux. Risque d'aspiration en cas d'ingestion. Peut pénétrer dans les poumons et causer des dommages. Ne pas faire vomir. En cas de vomissements, il faut garder la tête basse afin que vomissures dans les poumons. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si elle est inconsciente, placer en position de récupération et consulter un médecin immédiatement. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements comme un col, une cravate, une ceinture ou ceinture.

La plupart des symptômes / effets, aigus et différés

 Date d'édition / Date de révision
 : 05/06/2015
 Version : 0,01
 2/10

Section 4. Premiers secours

Effets aigus potentiels sur la santé

Lentilles de contact

: Aucun effet significatif ou danger critique.

Inhalation

: Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence et

vertiges.

la peau

: Provoque une irritation de la peau.

Ingestion Contact avec

: Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Surexposition Signes / symptômes

Lentilles de contact

: Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants:

rougeur de la douleur ou l'arrosage d'irritation

Inhalation

Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: nausées ou vomissements migraine somnolence / fatigue étourdissements /

vertiges évanouissement

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: irritation

rougeur

Ingestion

:: Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: nausées ou

vomissements

Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires, le cas échéant

Avis aux médecins

: Traiter de façon symptomatique. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si grand des quantités ont été ingérées ou inhalées.

traitements spécifiques

: Aucun traitement spécifique.

Protection des secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate. Si c'est soupçonne que des fumées sont encore présentes, le secouriste doit porter un appareil respiratoire masque approprié ou autonome. Il peut être dangereux pour la personne l'aide à donner la respiration artificielle bouche-à-bouche.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utilisez un extincteur approprié pour combattre le feu environnant.

d'être évacué vers un cours d'eau, d'égout ou de drain.

Moyens d'extinction

: Ne pas utiliser le jet d'eau.

chimique

spécifiques dus au produit thermique dangereux Dangers : Dans un incendie ou d'une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Ce produit est toxique pour la vie aquatique avec des effets durables. Eau d'extinction contaminée par ce produit doit être contenu et empêché

Produits de décomposition

: Aucune donnée spécifique.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne de la proximité de l'incident s'il y a un incendie. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate.

protection spéciale équipement pour les pompiers : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire équipement de protection et autonome approprié (ARA) avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

 Date d'édition / Date de révision
 : 05/06/2015
 Version : 0,01
 3/10

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer les environs. Garder le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.

Pour les intervenants d'urgence: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, des informations

à la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir aussi les informations contenues dans « Pour le personnel non urgents ...

non-urgence

Précautions environnementales

:: Ataute la itiatper sier dott se tra parise qui amplique aums risque de per écon tel nour de la cours d'eau, les égouts et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). matière polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Pour le personnel

petit déversement

: Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Avec de l'eau et Diluez éponger si soluble dans l'eau. En variante, ou si insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient d'élimination des déchets approprié. Élimination par un entrepreneur d'élimination des déchets.

déversement grand

: Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Iibération d'approche face au vent de. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec un matériau non-combustible, absorbant, par exemple du sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées et le placer dans un récipient pour élimination selon la réglementation locale (voir section 13). Élimination par un entrepreneur d'élimination des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent poser le même danger que le produit déversé. Remarque: voir la section 1 pour les informations de contact d'urgence et de l'article 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures protectives

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas avaler. Evitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement fermé lorsqu'il ne sert pas. Les contenants vides contiennent des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

Conseils sur l'hygiène professionnelle : Manger, boire et fumer devrait être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans des aires de repas. Voir également la section 8 pour obtenir des informations supplémentaires sur les mesures d'hygiène.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le contenant original à l'abri des rayons du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10) et de la nourriture et des boissons. Garder sous clef. Garder le contenant hermétiquement fermé jusqu'à utilisation. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

 Date d'édition / Date de révision
 : 05/06/2015
 Version : 0,01
 4/10

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

nom des composants	Les limites d'exposition
Distillats (pétrole), hydrotraités	ACGIH TLV (États-Unis, 4/2014). Absorbé par la
	peau.
	TWA: 200 mg / m³, (sous forme de vapeur d'hydrocarbures totaux) 8
	heures.

Contrôles techniques appropriés

: À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration ou d'autres moyens techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants dans l'air inférieur aux limites recommandées ou réclementaires.

Contrôle de l'exposition environnementale

: Les émissions de ventilation ou du matériel de fabrication doivent être vérifiés travail pour assurer

ils sont conformes aux exigences de la législation de protection de l'environnement. Dans certains cas, les laveurs, les filtres des fumées ou des modifications techniques à l'équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées devraient être utilisées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Veiller à ce que les douches oculaires et des douches de sécurité sont proches de l'emplacement du poste de travail.

Protection des yeux / du visage

Protection de la peau

Protection des mains

OLID GRADE DE LA PORTINA DE LA PROPRIO D LA PROPRIO DE LA PROPRIO D LA PROPRIO DE LA PROPRIO DEL PROPRIO DE LA PROPRIO DE LA PROPRIO DEL PROPRIO DE LA PROPRIO DEL PROPRIO DE LA PROPRIO DEL PROPRIO DE LA PROPRIO DEL PROPRIO DELLA PERMITENTA DEL PROPRIO DEL PROPRIO DELLA PERMITENTA DEL PROPRIO DELLA PERMITENTA DELLA PERMITENTA DEL PROPRIO DELLA PERMITENTA DELLA PERM

Protection du corps

Équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et les risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection de la peau Autres

: Des chaussures adéquates et des mesures de protection de la peau supplémentaires devraient être sélectionnés en fonction de la tâche à exécuter et les risques encourus, et être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

::: Utiliser un respirateur, purificateur d'air ou à adduction d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. sélection du respirateur doit être fondé sur les niveaux d'exposition prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique: Liquide.CouleurViolet.Odeur:: [Légère]

Seuil de l'odeur

pН

Point de fusion : [Reisskynik/lertehyslijobad/sprenible.

Point d'ébullition : > 235 ° C (> 455 ° F)

point de rupture : Coupe fermée: 113,5 ° C (236,3 ° F) Non disponible

Taux d'évaporation :: Indisponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Indisponible.

 Date d'édition / Date de révision
 : 05/06/2015
 Version : 0,01
 5/10

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

explosifs limites supérieure et inférieure

: Inférieure: 0,6%

Supérieure: 5.5%

(inflammables)

0,0099 kPa (0,074 mm Hg) [température ambiante]

La pression de vapeur

Densité de vapeur

> 1 [Air = 1]

Densité relative

::: 0,834

Solubilité

Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Coefficient de partage:

n-octanol / eau

:: Indisponible.

La température d'auto-inflammation

: Indisponible.

Température de décomposition : Indisponible.

Viscosité : Cinématique (40 ° C (104 ° F)): <0,205 cm 2/ s (<20,5 cSt)

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses composants.

Stabilité chimique

. .

Possibilité de réactions

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produira pas.

dangereuses

produit est stable.

Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique

matières incompatibles

: Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition

dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Le

Section 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Indisponible.

Irritation / corrosion

Indisponible.

<u>Sensibilisation</u>

Indisponible.

Mutagénicité

Indisponible.

carcinogénicité

Indisponible.

Toxicité pour la reproduction

Indisponible.

<u>tératogénicité</u>

Indisponible.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)

prénom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Distillats (pétrole), hydrotraités	catégorie 3	N'est pas applicable.	effets narcotiques

 Date d'édition / Date de révision
 : 05/06/2015
 Version : 0,01
 6/10

Section 11. Informations toxicologiques

(exposition répétée)

Indisponible.

	Résultat
Distillats (pétrole), hydrotraités	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Informations sur les voies : Indisponible.

d'exposition probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Lentilles de contact : Aucun effet significatif ou danger critique.

Inhalation : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence et

vertiges.

la peau : Provoque une irritation de la peau.

Ingestion Contact avec : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Les symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Lentilles de contact : Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants:

rougeur de la douleur ou l'arrosage d'irritation

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: nausées

ou vomissements migraine somnolence / fatigue étourdissements /

vertiges évanouissement

Contact avec la peau

par aspiration Nom

: Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: irritation

rougeur

Ingestion :: Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: nausées ou

vomissements

Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition à court et à long terme Toxicité pour certains organes cibles

L'exposition à court terme

Effets potentiels immédiats : Indisponible.

Effets potentiels différés : Indisponible.

L'exposition à long terme

Effets potentiels immédiats : Indisponible.

Effets potentiels différés : Indisponible.

Effets chroniques potentiels

Indisponible.

Général : Aucun effet significatif ou danger critique.

carcinogénicité : Aucun effet significatif ou danger critique.

Mutagénicité : Aucun effet significatif ou danger critique.

natagemente . Adout onet significatif ou danger ontique.

tératogénicité: Aucun effet significatif ou danger critique.effets sur le développement: Aucun effet significatif ou danger critique.

Effets sur la fertilité : Aucun effet significatif ou danger critique.

Mesures numériques de toxicité Danger

 Date d'édition / Date de révision
 : 05/06/2015
 Version : 0,01
 7/10

Section 11. Informations toxicologiques

Estimations de la toxicité aiguë

Indisponible.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Nom du produit /	Résultat	Espèce	Exposition
Distillats (pétrole), hydrotraités	CL50 2200 ug / I Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	4 jours

Persistance et dégradabilité

Indisponible.

Potentiel bioaccumulatif

Indisponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de partage sol / eau (K oc)

: Indisponible.

D'autres effets indésirables

: Aucun effet significatif ou danger critique.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

: La production de déchets doit être évitée ou réduire autant que possible. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doivent en tout temps se conformer aux exigences de la protection de l'environnement et de la législation de l'élimination des déchets et des exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par une entreprise d'élimination des déchets. Les déchets ne doivent pas être mis au rebut à l'égout non traitées à moins entièrement conforme aux exigences de toutes les autorités compétentes. Déchets d'emballage doivent être recyclés. Incinération ou enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage est impossible. Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de manière sûre. Il faut prendre soin lors de la manipulation des conteneurs vides non nettoyés ou rincés. conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification DOT	Classification TDG	IMDG	IATA	
numéro ONU No	lon réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	

Précautions particulières pour l'utilisateur

: Transport dans les locaux de l'utilisateur: toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés.
Veiller à ce que les personnes transportant le produit de savoir quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac conformément à l'annexe : Indisponible.

II de la convention Marpol 73/78 et au

recueil IBC

 Date d'édition / Date de révision
 : 05/06/2015
 Version : 0,01
 8/10

Section 15. Informations réglementaires

règlements fédéraux des États-Unis

: TSCA 8 (a) PAIR: naphtaline

: Non listé

TSCA 8 (a) CDR exemption Exempt / partielle: Non déterminé Non déterminé.

Clean Water Act (CWA) 307: naphtaline Clean Water Act (CWA) 311: naphtaline

Clean Air Act Section 112 (b) les

polluants atmosphériques dangereux

(HAP)

Clean Air Act Section 602 : Non listé

substances de la classe I

Clean Air Act Section 602 : Non listé

substances de la classe II

DEA Liste I des produits chimiques : Non listé

(précurseurs chimiques)

DEA Liste des produits chimiques (II : Non listé

__gVirt_NP_NNS_NNPS<__ Essential Chemicals)

SARA 302/304

Composition / Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : N'est pas applicable

SARA 311/312

Classification : Risque immédiat (aigu)

Composition / Information sur les composants

prénom		d'incendie	Relâchement soudain de pression	Réactif	immédiat (aigu)	Différée (chronique) dangereux pour la santé
Distillats (pétrole), hydrotraités	≥75 - <90	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.

Réglementations d'État

 Massachusetts
 : Aucun des composants sont répertoriés.

 New York
 : Aucun des composants sont répertoriés.

 New Jersey
 : Aucun des composants sont répertoriés.

 Pennsylvanie
 : Aucun des composants sont répertoriés.

Proposition 65 de Californie.

Ce produit ne sait pas contenir de produits chimiques classé cancérogène ou toxiques pour la reproduction.

Listes internationales

Inventaire national

Australie : Non déterminé. : Non déterminé. Canada Chine : Non déterminé. : Non déterminé. L'Europe • : Non déterminé. Japon **Malaisie** : Non déterminé. Nouvelle-Zélande : Non déterminé. **Philippines** : Non déterminé. République de Corée : Non déterminé.

 Date d'édition / Date de révision
 : 05/06/2015
 Version : 0,01
 9/10

Section 15. Informations réglementaires

Taïwan : Non déterminé.

Section 16. Autres informations

Procédure employée pour déterminer la classification

Classification	Justification		
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul		
STOT SE 3, H336	Méthode de calcul		
Aspic. Tox. 1, H304	Méthode de calcul		
Aiguë Aquatic 2, H401	Méthode de calcul		
Aquatic Chronic 2, H411	Méthode de calcul		

Histoire

Date d'édition / Date de révision Version

:: 0,01

Des abréviations

: ATE = estimation de toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association internationale du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires IMDG = marchandises dangereuses par le Protocole de 1978. (« MARPOL » = pollution marine) NU = Nations Unies 05/06/2015 Code maritime international LogKoe = coefficient de partage octanol / eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973 telle que modifiée

Indique l'information qui a changé depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucune de ses filiales, assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de la convenance de tout matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

 Date d'édition / Date de révision
 : 05/06/2015
 Version : 0,01
 10/10